

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du Conseil d'Administration

Jeudi 02 mars 2023

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 4

Date de transmission de la convocation aux membres : 23/02/2023

1^{ère} convocation (oui/non): OUI

Président : Laurent DUMONT

Secrétaire de séance :

Quorum : 13

Nombre de présents : 19 (18 votants)

Ordre du jour

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Approbation du PV du CA du 19 janvier 2023

2. VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

- Sortie scolaire : musée de la BD à Angoulême
- Rentrée 2023 : présentation de la structure et de la DHG (Dotation Horaire Globale)

3. AFFAIRES FINANCIÈRES

- Compte financier 2022
- Acceptation d'un don du FSE - Fauconnier
- Vote des tarifs de dégradations
- DBM N°14 - constatations des plus-values (SRH) (*pour information*)

4. Questions diverses

Questions diverses :

À remettre au secrétariat 48 heures avant le Conseil d'Administration

Annexes :
2 motions

PRÉSENCE au CONSEIL
Séance du 02 mars 2023

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom – Prénom	Émrgt	Nom – Prénom	Émrgt
ADMIN.	Chef d'établissement	DUMONT Laurent	X		
	Gestionnaire	BLANCHET Aurore	X		
	C.P.E.	GUINOT MéliSSa	X		
ÉLUS LOCAUX	Représentants élus du Conseil Départemental	BOTTON Jacky	X		
		BUREAU Marie-Christine			
	Commune siège	LOPEZ Evelyne	X		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES		PINTENA Gérald			
		DELAIRE Sylvie	Abs		
INVITÉS	Agent comptable	DIBAR Jean-Luc	X		
	Représentant de l'intercommunalité	QUESSON Jacky			
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement et de surveillance	RANZI Virginie	X		
		GIMENEZ Anne	X		
		MERLE Frédérique	X		
		DUMOUSSEAU Olivier	X		
		MASSON Pauline	X		
		MALANCHINI Claudine	Abs	Mme DERNET	X
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	MASSON Murielle	X		
		ANDRE Lysiane	X		
PARENTS D'ÉLÈVES ET ÉLÈVES	Parents d'élèves	TAULLE Laurent	X		
		KEIM Eve	X		
		CHARLES Sandrine	X		
		MARTIN Céline	Abs		
		LAMBOUR Olivier	X		
	Élèves	CHEVALIER Bastien			
WEISHAAR Julie		X			

Le quorum étant atteint, M. DUMONT, Principal, ouvre la séance à 18h07.
Mme MERLE est désignée secrétaire de séance.

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Dumont énonce l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 19 janvier 2023 :

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

2. VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

• **Sortie scolaire : musée de la BD à Angoulême, le 09/05/2023**

- Classe concernée : 5ème C (28 élèves)
- Budget : 480€ (coût de transport)
- Participation famille : 10€

Vote pour la sortie à Angoulême :

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

• **Rentrée 2023 : présentation de la structure et de la DHG (Dotation Horaire Globale)**

Conformément au document présenté lors de la Commission Permanente et du Conseil d'Administration, les prévisions, en terme d'effectifs sont les suivants, à savoir : 3 divisions par niveaux, soit 12 classes, avec des effectifs prévisionnels suivants : 81 en 6^e, 85 en 5^e, 86 en 4^e et 87 en 3^e.

Lecture faite de l'affectation des heures par discipline. La répartition des besoins est globalement conforme à celle de l'an passé, exceptés :

* en technologie : perte de 3H en 6ème (1H X 3 classes, conformément aux annonces ministérielles) mais réaffectées dans le cadre d'un approfondissement numérique.

* en lettres classiques (latin) : l'horaire réglementaire n'est plus assuré, afin de respecter le cadre de la D.H.G., offrant 1H en 5ème (1 groupe), 2H en 4ème (1 groupe) et 3H en 3ème (2 groupes de 1H30), impliquant ce choix.

Des heures d'approfondissement sont prévues :

* en mathématiques : 0,5H en 6ème X 3 classes + 1H en 3ème dans le cadre du dispositif *E3CDP* (en 3^e comme des *pro*), soit un total de : 2,5H.

* en français : 0,5H en 6ème X 3 classes, soit un total de : 1,5H.

Des heures de fonctionnement disciplinaires sont également affectées de la manière suivante :

* 2 X 1H, soit 2H, pour les Sciences (heures de laboratoire en Sciences Physiques et en S.V.T.)

* 2 X 3H, soit 6H, pour l'E.P.S. (forfaits U.N.S.S.)

* 1H pour l'Éducation Musicale (Chorale)

D'autre part, concernant les apports des professeurs :

* 2 services sont rendus : 4H en E.P.S. et 2,5 H en Espagnol

* 2 services sont donnés : 6H en Lettres Classiques (Latin sur Mirambeau, à effectif réduit) et 6H en Arts Plastiques (sur Royan)

* 1 B.M.P en Éducation Musicale pour 13H

Enfin, la répartition des H.S.A. correspondant à la D.G.H., indique que quasiment toutes les disciplines (sauf services donnés, B.M.P. Et Technologie) sont contraintes d'absorber les H.S.A., allant en moyenne de : 0,75 en Histoire/Géographie à 2 par enseignant. Il demeure alors un reliquat de 4H, équivalent à 144 H.S.E., permettant de financer des projets existants (non spécifiés).

En résumé la répartition totale de la D.G.H., à hauteur de 380H, est ventilé de la façon suivante :

* 350,50 Heures Postes

* 29,50 H.S.A. affectées

* 4 H.S.A. en reliquat

- la dotation de « devoirs faits » ayant été insuffisante (90H l'an passé, incluant le soutien aux oraux, ainsi que l'accompagnement méthodologique), 2 choix se sont présentés : arrêt de l'action en Mars/Avril. La 2ème option a été retenue. Or, les conditions de fonctionnement ont nécessité l'implication de 4 enseignants, intervenant 2 soirs par semaine, soit sur 30 semaines, un besoin de 120H.

- Lecture faite par les enseignants de 2 motions :

* la 1ère motion (voir document joint au P.V.) : contre la suppression de la Technologie en 6ème

* la 2nde : contre la répartition de la D.G.H. proposée (voir document joint au P.V.)

Approbation de la structure de la DHG :

POUR : 7 CONTRE : 6 ABSTENTION : 5

La D.H.G. est donc adoptée en l'état.

3. AFFAIRES FINANCIERES

• Compte financier 2022

On constate une baisse des effectifs, une baisse du pourcentage des élèves boursiers et une petite quinzaine d'élèves externes, soit une très forte majorité de ½ pensionnaires.

Le montant des recettes s'élève à 334 764,94 €.

La répartition des services montre que :

* les A.P. (Activités Pédagogiques) sont en augmentation, générant des retombées dans les fonds de roulement

* la V.E. (Vie de l'Elève) est en léger déficit (annulation d'une recette)

* l'A.L.O. (Administratif et Logistique) est en très forte hausse, du fait de l'augmentation conséquente du poste viabilisation (électricité et eau).

Le résultat S.R.H. (Restauration) est en déficit de 16 290,36€, en raison de l'augmentation du coût d'énergie (contribution entre services vers A.L.O. : 37 888,79€).

Des interrogations émergent concernant l'augmentation des dépenses (explosion des coûts) : quelle position le Département adoptera-t-il au regard des services en difficulté, notamment la ½ pension ? Tandis que les fonds de roulement diminuent.

Les prévisions du coût de revient d'un plateau pour l'année 2022 étaient de 1,79€, or le coût actuellement constaté est de 2,22€ du fait de l'augmentation des coûts (10 à 20% d'augmentation pour les denrées).

Une réflexion sur les leviers est actuellement en cours avec M. MALET (Chef Cuisinier), alors que par ailleurs, tout en proposant un multi-choix (entrées, plats et desserts), il y a très peu de déchets. Aussi, la très bonne gestion des approvisionnements et des consommations ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre face à l'augmentation des prix, la solution ne se trouve par conséquent pas de ce côté.

D'autre part, des reversements sur les recettes au département à hauteur de, *1,25% pour le FCSH* (Fonds commun des Services d'Hébergement) et 22,5% pour le FARPI (contribution des usagers aux frais des personnels du service de restauration).

* une prévision d'augmentation du prix des commensaux

* un résultat du service général AP – VE – ALO déficitaire, de l'ordre de : - 7 639,84 €

* un résultat du service SRH (restauration) déficitaire, de l'ordre de : - 16 290,36 €

* un fonds de roulement (FDR) mobilisable, de l'ordre de : 84 640,03 €, ce qui correspond à 90 jours de fonds de roulement (possession à un instant T), sachant que 60 jours sont préconisés, mais que parallèlement nous étions à 139 jours l'an passé.

Selon les annonces, nous devrions pouvoir bénéficier, dans le cadre des établissements scolaires, d'un bouclier tarifaire, concernant les tarifs d'électricité (en attente de concrétisation).

Concernant le SRH, les dépenses de fonctionnement et d'achat de denrées alimentaires qui augmentent de manière significative induisent une augmentation du budget établissement sur ce poste.

Par ailleurs, l'augmentation du prix du ticket même modérée pour les familles en janvier peut générer des difficultés croissantes pour celles-ci dans le règlement des frais de cantine.

Approbation du compte financier 2022 :

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Approbation de l'affectation des services :

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

• Acceptation d'un don du FSE – Fauconnier

Venue prévue le vendredi 31 Mars 2023.

Budget : 750€

Approbation d'un don du FSE de 500€ :

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

• Vote des tarifs de dégradations

Le projet de facturation est soumis au vote. Il est à noter que les dégradations des manuels scolaires ont été trop rarement facturées.

Tarifs de dégradations

Dégradations des manuels scolaires :

- Manuel neuf de l'année : 100 % du prix d'achat
- Manuel de plus d'1 an : 90 % du prix d'achat
- Manuel de plus de 2 ans : 75 % du prix d'achat
- Manuel de plus de 3 ans : 60 % du prix d'achat
- Manuel de plus de 4 ans : 50 % du prix d'achat

En cas de perte ou de détérioration importante :

- Remboursement au prix d'achat

Ouvrages divers du CDI :

- En cas de perte ou détérioration importante : remboursement au prix d'achat.
- En cas de détérioration légère : forfait de réparation : 3,00 €

Dégradations de matériels ou équipements au sein de l'établissement :

Selon la valeur de remplacement et de la vétusté.



Approbation des tarifs de dégradations :

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

• **DBM N°14 - constatations des plus-values (SRH) (pour information)**

Ces plus-values sont conjoncturelles, du fait de recettes imprévues : retour des Primaires à la demi-pension (budget initial de : 4 064 €), des extérieurs (60,80€), des commensaux (2 862,06€) et des adultes extérieurs (205€). Des plus-values déjà incluses et pourtant, une ligne déjà en déficit.

1. Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, M. DUMONT lève la séance à 19h50.

Le Principal
Laurent DUMONT



Secrétaire de séance
Frédérique MERLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Merle'.